
AIDE-MEMOIRE

Conditions d'embauche détaillées suite à l'appel à candidatures pour le poste d'électricien (m/f/x), dans la carrière H3 (« artisan DAP ») de la convention collective de travail pour les salariés des communes du sud, à plein temps et à durée indéterminée, pour les besoins du service entretien des bâtiments communaux.

Nous vous prions de lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste en question.

a) Conditions d'admissibilité :

Pourront concourir les candidats (m/f/x) répondant aux critères suivants :

- âgés de 18 ans au moins
- en possession d'un DAP/CATP dans le métier d'électricien, la possession d'un brevet de maîtrise sera considérée comme atout
- faisant preuve des connaissances des langues luxembourgeoise, française et allemande
- être détenteur d'un permis de conduire B
- ayant la reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé, le cas échéant

b) Profil recherché :

- avoir le sens des responsabilités
- être disposé à travailler en équipe
- exécuter ses missions dans un souci de qualité
- être flexible et pouvant travailler suivant un plan de travail
- se montrer adroit et précis dans des activités de manutention

c) Missions et tâches :

- contrôler, entretenir et réparer :
 - l'éclairage public du réseau communal
 - les installations électriques dans les bâtiments communaux
 - les réseaux informatiques des bâtiments communaux
 - de l'expérience des équipements de commande et de réglage des installations de chauffage, d'aération et de climatisation sera considérée comme atout
- assurer des permanences et être disposé de travailler le soir, le weekend ou les jours fériés
- formation continues obligatoires

d) Pièces à joindre :

1. lettre de motivation
2. notice biographique (CV) avec photo récente
3. copie de la carte d'identité ou du passeport
4. copie du permis de conduire
5. extrait récent du casier judiciaire (de moins de deux mois)
6. copie des certificats ou diplômes d'études obtenus
7. copie de la reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé, le cas échéant

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser:

*Administration communale de Kayl
Collège des bourgmestre et échevins
4, rue de l'Hôtel de Ville,
L-3674 Kayl*

pour le vendredi, 9 décembre 2022 au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Kayl, le 25 novembre 2022

s. Le collège des bourgmestre et échevins